

PROCÈS VERBAL

Conseil d'établissement – École Félix-Leclerc

Le mardi 9 décembre 2025 - 18h15

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum

Présents	Absents
Radhia Belhadj Marie-Claude Gagné Marie-Aude Berthiaume Marie-France Brodeur Nelly Kamikazi Abderrezak Yamini Awatef Zaïter Annie Lavoie Emilie Genin Soulef Ramdani	Kim Deragon Elodie Mils Montesinos Junior Prévilon
Également présents	
Sophie Painchaud Marie-Pierre Boucher	

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par Awatef Zaïter

Appuyé par Marie-France Brodeur

3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion (16 octobre 2025)

3.1. Suivi au procès-verbal

3.1.1 Suivi en lien avec la sécurité aux abords de l'école (De Darlington)

En ce qui concerne le débarcadère sur De Darlington, des dossards ont été mis à la disposition des employés du service de garde, du marquage a été ajouté et il y aurait une présence policière accrue ces derniers temps.

Un membre du CÉ soulève qu'en fin de journée, le chemin entre l'autobus et l'entrée de l'école est mal éclairé, ce qui fait en sorte qu'il est difficile de bien identifier les enfants et les adultes qui entrent dans l'école. Pour des raisons de sécurité, Madame Painchaud indique qu'elle s'assurera qu'une requête sera faite par le concierge de l'école pour une caméra au service de garde.

3.1.2 Suivi concernant la formation obligatoire pour tous les membres du CÉ :

La plupart des membres ont déjà complété la formation en ligne et tous doivent l'avoir fait pour la rencontre du 28 janvier 2026. Un questionnaire FORMS sera envoyé par Annie Lavoie à l'ensemble des membres en lien avec la complétion de la formation.

3.1.3 Suivi concernant le calendrier des rencontres :

Le calendrier des prochaines rencontres est établi pour la suite de l'année scolaire. Les rencontres sont prévues à 18h15 le mercredi 28 janvier, le mardi 24 mars, le mercredi 13 mai et le jeudi 11 juin.

4. **Parole au public** : pas de public

5. **OPP**

Sophie Painchaud informe le CÉ que l'OPP pourrait être sollicitée prochainement pour une levée de fond afin d'aider une famille de l'école dont la maison a été incendiée.

Reconduction d'un budget de 300\$ (comme l'an dernier) demandée par Émilie Genin : voté et accepté par tous les membres. Des suggestions sont faites quant aux utilisations possibles du budget : Semaine de reconnaissance des enseignants et production de chandails avec logo de l'école à vendre aux familles

Émilie Genin a créé une adresse OPP pour avoir une liste de courriels de parents. Des activités « moyens de pression » pour la construction de la nouvelle école sont envisagées. Il y aura création d'un groupe WhatsApp et on prévoit l'envoi d'une pétition au Ministère de l'éducation, au député et à la mairesse d'arrondissement.

6. **Comité de parents CSSDM**

Deux formations sont à venir : le 11 décembre, une formation ayant pour sujet les conseils d'établissement et le 7 janvier, une formation portant sur les écrans et leurs impacts.

L'information devrait être envoyée à tous les parents.

7. **Personnel enseignant**

Marie-France Brodeur, enseignante d'éducation physique, informe les membres que l'équipe de Basketball 3^e cycle mixte de Félix-Leclerc a gagné la 3^e position à un récent tournoi de basketball.

8. **Service de garde**

Annie Lavoie soulève qu'il peut être difficile de retracer les informations concernant l'activité prévue à une journée pédagogique après avoir soumis le questionnaire FORMS au service de garde. Souleif Ramdami indique que pour éviter cette situation, il est possible de sauvegarder le formulaire.

Un formulaire FORMS par journée pédagogique est recommandé.

9. **Sorties éducatives (approbation)**

Nouveaux ajouts au dernier CÉ : Spectacle de clôture du projet *Chœur en chantier*, Biodôme, pièce de théâtre *Un nuage dans mon ventre*, Caravane d'athlétisme, journée d'animation au CEPsum.

Approuvé par Annie Lavoie

Appuyé par Radhia Belhadj

10. Plan triennal de répartition et de distribution des immeubles scolaires (résolution)

Sophie Painchaud présente le FORMS concernant le PTRDI 2026-2029, qui entrera en vigueur en juillet. Le CÉ est consulté et le document est lu en groupe (acte d'établissement). Sophie Painchaud atteste que l'information est conforme.

11. Contenus obligatoires hors programmes

Marie-Pierre Boucher présente la planification des contenus obligatoires hors programme pour chacun des niveaux scolaires (régulier et accueil). Le nombre d'heures planifiées par contenu demeure une estimation à ce stade puisqu'il s'agit d'une nouveauté cette année. Les enseignants pourront s'ajuster suite à l'expérience vécue en 2025-2026.

Approuvé par Émilie Genin

Appuyé par Marie-France Brodeur

12. Points d'information/rapports

12.1.1 Budget - surplus et déficit :

Les documents seront revus au prochain CÉ.

12.1.2 Chantier-suivi :

La directrice passe rapidement sur ce point puisqu'il y a eu peu de développements depuis le dernier CÉ. Elle indique que des employés du CSSDM sont venus prendre des mesures dernièrement à l'école. Une réflexion a par ailleurs été amorcée concernant des œuvres d'art à accueillir dans la nouvelle école.

12.1.3. Sécurité aux abords de l'école : point déjà abordé dans le point 3.1 (suivi au procès verbal)

12.1.4. Choix d'une plateforme ou de conférences pour les parents

Madame Painchaud présente aux membres la plateforme *Aider son enfant.com* et elle sonde l'intérêt du CÉ. Les membres se questionnent sur l'intérêt des parents pour ce type d'outil et aussi en lien avec la barrière de la langue. Cette option n'est pas retenue.

Madame Painchaud parle également de Moozoom, plateforme à laquelle l'école Félix-Leclerc est inscrite. Elle propose que les capsules visionnées en classe soient par la suite proposées aux parents. Les capsules abordent les compétences personnelles et sociales à partir de scénarios.

13. Correspondance : ce point n'a pas été abordé.

14. Varia – Points divers

14.1 Festivités de Noël : Marie-Pierre parle des festivités du vendredi précédent les vacances (journée pyjama dans les deux bâtisses, bingo et danse au gymnase pour St-Zotique, etc.). Les enseignants qui le souhaitent pourront également organiser des petits déjeuners en classe.

15. Levée de la réunion : 20h33

Président(e)

6055, avenue de Darlington
Montréal (Québec) H3S 2H8
Téléphone : 514 736-8130
fleclerc@cassdm.gouv.qc.ca
felix-leclerc.cassdm.gouv.qc.ca

Directrice

**Centre
de services scolaire
de Montréal**

Québec 